



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-048-2026-05

PUBLIÉ LE 28 MAI 2026

Sommaire

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports /

IDF-2026-05-28-00005 - Arrêté modifiant l'arrêté

n°IDF-026-03-30-00004 portant attribution ou renouvellement du label

Information jeunesse (2 pages)

Page 3

Délégation régionale académique à la jeunesse, à
l'engagement et aux sports

IDF-2026-05-28-00005

Arrêté modifiant l'arrêté n°IDF-026-03-30-00004
portant attribution ou renouvellement du label
Information jeunesse



**ARRÊTÉ MODIFIANT
L' ARRÊTÉ N° IDF-2026-03-30-00004**

Portant attribution ou renouvellement du label « information jeunesse »

***** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL DE LOING *****

La rectrice de la Région Académique d'Île-de-France, Rectrice de Paris, Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France

VU la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté ;

VU le décret n°2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse » pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n°2017-86 du 27 janvier 2017 ;

VU le décret n° 2019-1200 du 20 novembre 2019, relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;

VU le décret n° 2019-1201 du 20 novembre 2019 relatif à la nomination des recteurs délégués à l'Éducation nationale, à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation en Conseil des ministres ;

VU le décret n° 2022-1184 du 25 août 2022 portant modification du décret no 2017-574 du 19 avril 2017 modifié relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse », pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté no 2017-86 du 27 janvier 2017 ;

VU le décret du 12 mars 2025 portant nomination de Julie BENETTI, rectrice de la région académique d'Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris, chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France ;

VU l'arrêté IDF-2025-12-04 n°00006 du 17 décembre 2025 relatif à la constitution, à la composition régionale et au fonctionnement de la formation spécialisée « Information Jeunesse » de la Commission régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative d'Île-de-France (CRJSVA IDF) ;

VU l'arrêté 2025-024 du 27 mars 2025 portant délégation et subdélégation de signature de la rectrice de la région académique d'Île-de-France en matière administrative pour la mise en œuvre des missions de jeunesse, d'engagement et de sports ;

VU l'avis formulé par la formation spécialisée information jeunesse d'Île-de-France du **19 mars 2026**, issue de la commission régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative en Île-de-France

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

L'article 1^{er} de l'arrêté **CHÂTEAU-LANDON IDF-2026-03-30-00004-2026 – 02**

est modifié comme suit :

« Est labellisée « Information Jeunesse » la structure suivante :

Structure : Point Relais Information Jeunesse « Adobus » de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing

Située : 16 route de Souppes – 77570 CHATEAU-LANDON ».

Le reste sans changement.

Article 2 :

La déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Il sera notifié aux maires des communes et aux responsables légaux des structures concernées.

Fait à Paris, le 28 mai 2026,

Pour la rectrice de la région académique d'Île-de-France,
rectrice de l'académie de Paris, chancelière des universités
de Paris et d'Île-de-France, par délégation,
La déléguée régionale académique à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports d'Île-de-France,

SIGNÉ

Cécile NICOL